

Sur la réquisition du citoyen BURETTE fils par laquelle il désirerait changer un nom qu'il porte et qui lui devient odieux puisqu'il était celui d'un tyran et ne voulant plus le porter il invite le Conseil général de lui en substituer un autre et le Conseil général applaudissant à son civisme a arrêté oui le faisant fonction pour le Procureur de la commune qu'il sera invité de changer son nom de Louis étant le nom d'un tyran et qu'au lieu de s'appeler de son nom, Jean-Louis comme par le passé, il s'appellera à l'avenir Jean le sans-culotte BUIRETTE et qu'il en sera fait mention civique au procès verbal et qu'extrait du présent livre qui sera délivré pour lui servir et valoir à qui de raison.

Réf. Arch. Mles de Montargis - Registre de délibérations municipales 1.D.2 - Folio 81 v°.

Aujourd'hui, 25 avril 1793, l'an II de la République française à deux heures après midi, par devant moi, Jean François JULLIEN, officier municipal de la commune de Montargis (...) est comparu en la salle publique de la maison commune, Madeleine GOUNEAU, accoucheuse, âgée de 58 ans, épouse de François BUISSET, menuisier, assistée de Stanislas François Philippe JACQUEMIN, âgé de 28 ans, tous domiciliés de cette commune, m'a déclaré que Marianne LAURENT FIET, domestique de cette commune est accouchée le jour d'hier à sept heures du soir en sa maison située section de la liberté de cette commune, d'une fille provenant d'un père inconnu, qu'elle a présentée et à laquelle elle a donné les prénoms de Marie Victoire LA TRIOMPHANTE (...).

Signatures.

Réf. Arch.Mles de Montargis. Etat civil 1793-1794.

Aujourd'hui 9ème jour du 2^{ème} mois de la 2ème année de la République française, une et indivisible, à huit heures du matin par devant moi, Etienne Marie DEVOCET, membre du conseil général en la commune de Montargis, département du Loiret (...) est comparu en la salle publique en la maison commune de Montargis, Eustache GEORGES, âgé de 38 ans, père de l'enfant ci-après nommé, domicilié dans cette commune, section de la maison commune, m'a déclaré que Marianne BECHARD, âgée de 26 ans, épouse en légitime mariage de Eustache GEORGES, est accouchée d'un enfant mâle, hier à neuf heures du matin auquel il a donné le prénom de PATRIOTE (...).

Réf. Arch.Mles. de Montargis. Etat civil 1793-1794.

Napoléon par la grâce de Dieu, le tribunal de 1ère instance séant à Montargis, a rendu le jugement suivant : Sur la requête verbale faite au tribunal, l'audience tenue par maître FOUGERE avoué, de sieur Eustache GEORGES, juge de paix du canton de Dampierre et dame Marie Charlotte BECHARD son épouse, tendant à ce qu'il plaise au tribunal et ordonne qu'un des enfants né en légitime mariage dudit sieur GEORGES et son épouse, en cette ville le 29 octobre 1793 et baptisé sous le prénom de Patriote, sera renommé Eustache, qu'à cet égard l'acte de naissance de cet enfant sera rectifié.

Réf. Arch.Mles. de Montargis. Etat civil 1811